



Concours CinéCivic

CinéCivic est une initiative de la Chancellerie d'Etat de Genève en partenariat avec les cantons de Vaud, Neuchâtel, Fribourg et Berne. En collaboration avec l'Espace Entreprise et le CFP Arts Appliqués – DIP Genève.

Pour participer :

Il suffit de réaliser un minifilm et/ou une affiche originale pour inciter les jeunes à voter.

6 prix sont à gagner de CHF 1'000.- à CHF 3'000.-

Extraits des conditions de participation :

Minifilm

Etre âgé de 15 à 25 ans et domicilié ou scolarisé dans un des cantons partenaires du concours.

Réaliser un minifilm de 30 à 90 secondes de manière individuelle ou en groupe de 3 personnes maximum.

Affiche

Etre âgé de 12 à 25 ans et domicilié ou scolarisé dans un des cantons partenaires du concours.

Réaliser une affiche de manière individuelle ou en groupe de 3 personnes maximum.

Déla

Soumission des réalisations avant **le 31 juillet 2016** sur le site : www.cinecivic.ch

CINÉCIVIC 2016

Le futur entre tes mains

Agenda

- 27 mai 2016** Concert de l'Union Instrumentale d'Hermance (UIH)
- 28 mai 2016** Fête du bicentenaire
- 4 juin 2016** Tournoi d'ouverture du Tennis
- 5 juin 2016** Votations
- 11 juin 2016** Vogue Hermance Région Rugby Club (HRRC)
- 2 juillet 2016** Promotions 90 ans de l'école

Retrouvez toutes les informations sur notre site www.hermance.ch



Info Hermance

Législature 2015-2020

Bicentenaire

Communes-Ecole

90 ans de l'école

Parascolaire

Ligne B (TPG)

Révision du plan de site

Buvette, plage et camping

Taxe professionnelle

Concours CinéCivic

Agenda

Permanences téléphoniques

Lundi	14h à 17h
Mardi	14h à 19h
Mercredi	14h à 17h
Jeudi	14h à 18h

Réception du public

Mardi	14h à 19h
Mercredi	14h à 17h
Jeudi	14h à 18h

Bicentenaire

Hermance fête le bicentenaire de son entrée dans la Confédération.

Le traité de Turin du 16 mars 1816 est l'acte par lequel le roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel 1er de Savoie, et Charles Pictet de Rochemont, représentant la Confédération Suisse et le Canton de Genève, effectuent un partage territorial permettant le désenclavement du canton et la neutralisation du territoire de la Savoie du Nord en cas de conflit. La Commune d'Hermance, autrefois Commune Savoyarde, est alors rattachée au Canton de Genève.

Le **28 mai 2016**, la Commune d'Hermance fêtera les 200 ans de cette unification.

Cette manifestation se déroulera de 10h00 à 14h30.

Un parcours historique sera inauguré, avec sur son trajet des ateliers animés par l'association « Le Feuillu ».

De 12h00 à 12h30 aura lieu une partie officielle en présence de Monsieur François LONGCHAMP, Président du Conseil d'Etat.

Un buffet campagnard sera ensuite servi sur les quais.

Vous recevrez, courant avril, un tout ménage avec le programme détaillé ainsi qu'un bulletin d'inscription.



Mairie d'Hermance
Rue de l'Eglise 1
Case postale 2
1248 Hermance

☎ 022.751.13.90
☎ 022.751.20.90
@ mairie@hermance.ch



Communes-Ecole

L'Association Communes-Ecole fêtera son 25ème anniversaire au mois d'avril prochain.

Cet évènement aura lieu du vendredi 8 avril au mercredi 13 avril.

La commune de Jussy recevra dans sa salle des fêtes l'exposition des travaux des élèves du secteur Art dont le vernissage aura lieu le vendredi 8 avril de 18h à 21h.

D'autres événements (chant, théâtre, cuisine, etc..) auront lieu durant cette semaine et seront présentés dans une affichette qui sera largement distribuée aux habitants des communes de la région.

L'Association Communes-Ecole est soutenue par les 12 communes de la campagne rive gauche, dont Hermance, et propose aux habitants une centaine de cours dans différents domaines ; Art, Culture, Détente, Langues, Informatique, Sport, Nature et Voile.

90 ans de l'école

L'école d'Hermance fête ses 90 ans en 2016.

A cette occasion, tous les anciens élèves et enseignants de l'école d'Hermance seront invités samedi 2 juillet pour le petit déjeuner dans le préau de l'école, avant la traditionnelle fête des Promotions. D'autres informations quant à cette manifestation vous parviendront ultérieurement.



Parascolaire

Les inscriptions annuelles auront lieu:

Samedi 28 mai 2016 de 8h00 à 12h00

et

Mercredi 1^{er} juin 2016 de 16h00 à 20h00

à l'école d'Anières

Rue Centrale 66

Il n'y a pas d'inscriptions à la rentrée.

Nous vous rappelons qu'une nouvelle organisation est en vigueur depuis la rentrée scolaire 2014.

Ainsi, **il n'y a pas d'inscriptions à la rentrée.** Toutefois, des inscriptions peuvent être prises sur les lieux parascolaires, le premier jour d'école de la rentrée, de 8h00 à 10h00 et de 18h00 à 19h00.

Ces inscriptions sont soumises à la présentation d'un justificatif selon la liste ci-dessous :

- changement de situation professionnelle (nouveaux horaires, nouvel emploi, horaires irréguliers) ;
- changement de situation familiale (séparation) ;
- certificat médical ;
- changement de domicile (déménagement, arrivée en Suisse) ;
- recommandation des services sociaux.

Sans justificatif, l'inscription est malgré tout enregistrée. Cependant, la prise en charge de l'enfant est reportée de deux mois (délai de carence), ceci afin de pouvoir adapter nos ressources humaines aux besoins d'encadrement ainsi que les infrastructures, si cela est nécessaire.

Les inscriptions effectuées en cours d'année sont soumises à la même règle.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site web : www.giap.ch



Ligne B (TPG)

En date du 26 janvier 2016, le Conseil municipal d'Hermance a voté une résolution portant sur la prolongation de la ligne B. Une convention sera signée pour 2 ans avec les TPG, ce qui représente une charge financière de CHF 68'000.- /an pour la Commune, destinée à couvrir une partie du déficit d'exploitation qui n'est pas assumée par le Canton.

Le trajet actuel de cette ligne est Vézenaz / Chevrens. Dès le 12 décembre 2016, cette dernière se prolongera en direction de Jussy (en passant par Meinier) jusqu'à Chens-sur-Léman. En effet, après plusieurs années de négociations, le Conseil municipal de Chens a voté à l'unanimité la prolongation de la ligne jusqu'au rond point de Vereître. C'est un premier pas important pour la mobilité dans nos communes.

Révision du plan de site

Lors de sa séance du 27 octobre 2015, le Conseil municipal votait le budget nécessaire à l'Exécutif pour débiter la révision totale du plan de site du village.

Rendue nécessaire autant par l'évolution du village que par le fait qu'il semble que notre plan de site n'ait jamais été validé par le Canton, cette révision aboutira à une nouvelle version qui devrait être prête à la fin de l'été 2017.

Au-delà de la procédure usuelle, une première présentation aux Hermançois est d'ores-et-déjà prévue pour cet automne. Elle devrait constituer, pour les villageois, une occasion supplémentaire de participer activement à la vie et au bon développement de la commune.

Taxe professionnelle

Les personnes physiques, même non inscrites au Registre du Commerce, exerçant une activité lucrative ou exploitant une entreprise commerciale sur la Commune d'Hermance, ainsi que les personnes morales qui ont une activité lucrative sur le territoire communal par le biais d'un siège ou d'une succursale (établissement stable), sont tenues de s'annoncer à la mairie en vue de l'assujettissement à la taxe professionnelle (D 3.05 art. 301 à 3018c), ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12a et 13a).

La gestion de la taxe professionnelle communale de Hermance, a été confiée à Mme Anne-Françoise MOREL.

Pour vous annoncer ou pour toutes questions relatives à la TPC, vous pouvez joindre Madame MOREL via le courriel suivant: mairie@hermance.ch.

Buvette, plage et camping

Après 27 ans de bons et loyaux services, Monsieur Bislim SEFIJI laisse la gestion de la buvette, du camping et de la plage au nouveau gérant choisi par l'Exécutif, qui n'est autre que son frère, Monsieur Besim SEFIU.

Durant toutes ces années, Monsieur SEFIU a assisté son frère dans son travail. Il connaît non seulement toutes les facettes du métier, et aussi toutes les personnes qui fréquentent ces lieux.

La Commune d'Hermance souhaite beaucoup de satisfaction à Monsieur SEFIU dans ses nouvelles fonctions.

